

---

---

## Communiqué de presse

---

---

Ce document ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation à l'achat de titres. Il ne constitue pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a et/ou 1156 du Code Suisse des Obligations ou de l'art. 27 et suivants du Règlement de cotation de SIX Swiss Exchange. Une décision d'investir dans des actions de Leclanché S.A. devrait se baser exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation émis par la société à cette fin.

This press release and the information contained herein are not for distribution in or into the United States of America and must not be distributed to U.S. persons (as defined in Regulation S of the U.S. Securities Act of 1933, as amended ("Securities Act")) or to publications with a general circulation in the United States. This press release does not constitute an offer to sell or a solicitation of an offer to purchase any securities in the United States. The securities of LECLANCHE S.A. have not been and will not be registered under the Securities Act and may not be offered, sold or delivered within the United States or to U.S. persons absent registration under or an applicable exemption from the registration requirements of the Securities Act. There will be no public offer of securities of LECLANCHE S.A. in the United States.

This press release is directed only to persons (i) who are outside the United Kingdom or (ii) who have professional experience in matters relating to investments falling within Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001 (as amended) (the "Order") or (iii) who fall within Article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") of the Order (all such persons together being referred to as "Relevant Persons"). Any person who is not a Relevant Person must not act or rely on this communication or any of its contents. Any investment or investment activity to which this communication relates is available only to relevant persons and will be engaged in only with Relevant Persons.

### **Leclanché convoque une Assemblée générale extraordinaire et prévoit une augmentation de capital**

- **Le Conseil d'administration de Leclanché convoque une Assemblée générale extraordinaire le 8 novembre 2011, au cours de laquelle les actionnaires de Leclanché SA seront invités à approuver une augmentation ordinaire du capital-actions, ainsi que la création d'un capital-actions conditionnel pour lever jusqu'à CHF 28 millions.**
- **Les fonds seront utilisés pour tant financer la dernière phase de mise en place de la nouvelle ligne de production en masse de cellules Lithium-ion grand format, son adaptation à des cellules grand format de type 17.300, ainsi que les autres coûts liés à son démarrage, que pour accroître le fonds de roulement de la Société, en lien avec l'extension de sa capacité de production, et le développement général de la Société.**
- **Conséquence de l'utilisation de cellules de plus grand format de type 17.300, la capacité annuelle de stockage électrique de cette nouvelle ligne de production passera de 40 MWh à une capacité allant jusqu'à 76 MWh. La construction de la nouvelle unité de production, qui doit être opérationnelle pour la production en série à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2012, est en cours selon le planning fixé.**

- **Leclanché a l'intention d'entrer sur le marché du stockage d'énergie industriel en proposant une solution en « conteneur ». Pour ce type d'application, Leclanché utilisera des cellules Lithium-ion spécifiquement adaptées de plus grand format (type 17.300).**

**Yverdon-les-Bains, le 18 octobre 2011** - Leclanché S.A. (SIX Swiss Exchange : LECN), spécialisé dans la production de cellules lithium-ion grand format et de solutions de stockage d'énergie, annonce que le Conseil d'administration de Leclanché convoque aujourd'hui une Assemblée générale extraordinaire pour le 8 novembre 2011 à Yverdon-les Bains, au cours de laquelle les actionnaires de Leclanché SA seront invités à approuver une augmentation ordinaire du capital, ainsi que la création d'un capital-actions conditionnel, pour obtenir un apport de fonds allant jusqu'à CHF 28 millions. Les fonds seront utilisés pour financer tant la dernière phase de mise en place de la nouvelle ligne de production en masse de cellules Lithium-ion grand format, son adaptation à des cellules grand format de type 17.300, ainsi que les autres coûts liés à son démarrage, que pour accroître le fonds de roulement de la Société, en lien avec l'extension de sa capacité de production et le développement général de la Société. L'augmentation de capital prévue sera principalement basée sur le capital autorisé existant de 1 617 925 actions, tandis que la tranche relative à l'augmentation de capital-actions ordinaire servira à apporter à la Société davantage de souplesse dans la procédure d'offre.

La levée de fond prévue permettra également à Leclanché d'adapter sa nouvelle unité de production en masse d'un million de cellules à un nouveau format de cellules (type 17.300), ce qui augmentera sa capacité annuelle de stockage électrique de 40 MWh à une capacité allant jusqu'à 76 MWh. La construction de la nouvelle unité de production, qui doit être opérationnelle pour la production en masse à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2012, est en cours et avance selon le planning fixé.

En utilisant notamment les cellules lithium-ion 17.300 de plus grand format, Leclanché a l'intention d'élargir son portefeuille de produits au-delà de sa solution stockage pour maison individuelle, en ajoutant un module de stockage industriel « en conteneur » destiné à ce marché croissant.

*« L'augmentation de capital prévue est un impératif pour poursuivre notre développement industriel et pour tirer profit des futures opportunités du marché »,* indique Rolf Eckrodt, Président du Conseil d'administration. *« Le stockage d'énergie va devenir un enjeu crucial pour le développement à grande échelle des énergies renouvelables fluctuantes à travers le monde, notamment après la décision de plusieurs gouvernements de sortir du nucléaire. À la suite de notre accord avec Schüco, une entreprise allemande affichant un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'euros en 2010 et l'un des leaders de l'énergie solaire, pour pénétrer le marché du stockage stationnaire domestique émergent, nous croyons qu'il existe aussi des opportunités et des besoins en matière de stockage d'énergie des services publics et autres centrales électriques »,* poursuit-il.

Rolf Eckrodt conclut : *« L'utilisation de nouvelles cellules de plus grand format et l'augmentation induite de la capacité annuelle de production de la future ligne de production en masse de Leclanché de 40 à 76 MWh est une conséquence logique des progrès significatifs enregistrés par la Société cette année, tant sur le plan commercial, technologie que dans la production. Cela reflète aussi une tendance macroéconomique fondamentale en faveur des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien, qui exigent de nouvelles solutions de stockage d'énergie. C'est le moment ou jamais de se placer sur ce nouveau marché, avant que les parcelles les plus intéressantes ne soient attribuées ».*

Les solutions de stockage industriel actuellement en phase de spécification finale consisteront en de grands conteneurs de près de 7000 cellules Lithium-ion Leclanché ayant une capacité totale d'environ 500 kWh par conteneur. À cet effet, Leclanché utilisera des cellules Lithium-ion de plus grand format

(type 17.300) avec des anodes Titanate, qui offrent une durée de vie supérieure, allant jusqu'à 15 000 cycles et contiennent un séparateur céramique breveté, qui constitue un élément de sécurité supplémentaire. La fabrication de cellules lithium-ion Titanate de plus grand format augmentera significativement la capacité de production annuelle installée de Leclanché, qui passera de 40 à 76 MWh. Les solutions de stockage industriel peuvent être utilisées non seulement par les utilisateurs d'énergie tels que les usines et autres clients commerciaux, mais aussi par les services publics d'énergie et les exploitants de réseaux eux-mêmes.

La Société a jusqu'à présent mis en place toutes les étapes requises pour installer la nouvelle unité de production en masse à Willstätt (Allemagne). Alors que la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment pour la formation de cellules a déjà eu lieu début octobre 2011, les premières machines de la nouvelle ligne sont attendues d'ici à la fin de l'année. Leclanché espère démarrer la production en masse avec les cellules de plus grand format d'ici la fin du 2e trimestre 2012, comme précédemment annoncé.

L'unité de production en masse intégrera un nouveau procédé de fabrication écologique, qui utilise de l'eau à la place des solvants pour la fabrication des électrodes nécessaires à la production des cellules Lithium-ion.

#### **Financement par une offre de souscription**

La Société a l'intention d'augmenter son capital-actions au moyen de l'offre à prix réduit des droits de souscription, structurée de manière à ce que les actions et les options pour les actionnaires soient offertes ensemble en tant qu'unités constituées d'une action et d'une option, au prix de l'offre. Les détenteurs d'options pour les actionnaires auront le droit de souscrire de nouvelles actions à un prix, à un ratio d'exercice et durant une période d'exercice déterminés par le conseil d'administration selon les modalités de l'offre.

La Société a l'intention de lever jusqu'à CHF 28 millions au moyen de l'offre des droits de souscription préférentiels. L'invitation à l'Assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2011 et les résolutions relatives à l'offre de droits de souscription sera envoyée aux actionnaires et publiée aujourd'hui, 18 octobre 2011, dans la Feuille officielle suisse du commerce. L'offre proposée est soumise à l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire.

Les actions vendues au moyen de l'offre des droits de souscription préférentiels seront émises par l'augmentation ordinaire du capital-actions proposée à la présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires ainsi que par l'augmentation du capital-actions autorisé existant de la Société. La tranche relative au capital-actions ordinaire servira à apporter à la Société davantage de souplesse dans la procédure d'offre. Si l'offre répond aux objectifs attendus, il se peut que le conseil d'administration décide de retirer la proposition d'augmenter le capital-actions ordinaire.

Les actions sous-jacentes aux options pour les actionnaires seront émises au moyen du nouveau capital-actions conditionnel. En conséquence de quoi, le Conseil d'administration de Leclanché propose la création d'un capital-actions conditionnel d'un montant maximum de CHF 6 471 700 par l'émission d'un maximum de 1 294 340 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 5 par action. Selon les dispositions impératives du droit commercial suisse, la totalité du capital-actions conditionnel de la Société ne doit pas dépasser 50 pour cent du capital-actions actuel inscrit de la Société de CHF 16 179 250. En conséquence, le conseil d'administration propose de réduire le capital-actions conditionnel pour l'émission d'options pour les employés de CHF 76 075 et de supprimer complètement le capital-actions conditionnel prévu pour l'émission d'obligations d'emprunt ou d'autres obligations similaires, sur la base de l'article 3 quinquies, de CHF 6 395 625.

En relation avec l'augmentation de capital ordinaire de capital, le Conseil d'administration propose l'émission d'un maximum de 750 000 nouvelles actions enregistrées, d'une valeur nominale de CHF 5 par action, qui augmenteront le capital-actions de la Société d'un montant nominal maximum de CHF 3 750 000 à un maximum de CHF 19 929 250.

### **A propos de Leclanché**

Leclanché est spécialisé dans la production de solutions de stockage d'énergie sur mesure et est un producteur leader en Europe de cellules lithium-ion à grand format. Grâce à une technologie de séparation brevetée unique, l'élément-clé des cellules Lithium-ion, Leclanché est capable de fabriquer des piles offrant des caractéristiques de sécurité supérieures à la moyenne et une durée de vie significativement accrue, dans le cadre d'un processus de production automatisé. Les marchés clés de l'entreprise sont les industries avec les plus hautes exigences par rapport aux systèmes de stockage d'énergie telles que les systèmes de stockage d'énergie pour l'amélioration des réseaux électriques, les systèmes de traction hybrides-diesel ou les véhicules électriques.

Leclanché exploite actuellement une ligne de production pilote entièrement automatisée pour les cellules à grand format lithium-ion avec une capacité maximum annuelle théorique allant jusqu'à 4 MWh. Pour se préparer à un accroissement de la demande, Leclanché développe actuellement sa capacité de production, en installant une nouvelle ligne de production pour les cellules à grand format Lithium-ion avec une capacité maximum annuelle théorique allant jusqu'à 76 MWh.

Leclanché a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains. Par l'intégration d'une «spin-off» issue du Fraunhofer-Gesellschaft en 2006, l'entreprise s'est développée en passant du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader dans le développement et la production de cellules lithium-ion. Leclanché compte actuellement 110 collaborateurs et a généré en 2010 un chiffre d'affaires de CHF 15.05 millions. Le siège social est à Yverdon-les-Bains (Suisse) et la société dispose, en plus, d'un site de production et de développement à Willstätt (Allemagne). Leclanché est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN).

### **Contact presse :**

Christophe Lamps, Dynamics Group S.A.: Téléphone : +41 79 476 26 87; [cla@dynamicsgroup.ch](mailto:cla@dynamicsgroup.ch)

### **Contact presse allemande :**

Markus Wieser, CNC AG: Téléphone : +49 89 599 458 114, [markus.wieser@cnc-communications.com](mailto:markus.wieser@cnc-communications.com)

### **Réserves**

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que : « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « attend », « défini », « préparation », « plans », « estime », « vise », « devrait », « potentiel », « attendu », « estimé », « proposition », ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfices futurs de Leclanché ou d'une de ses *business units*. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses *business units* parviennent à un résultat financier donné.